



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM135904, N°163743) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 81**

Date de parution : 27/06/2019

Fait à Toulouse, le 25 Juin 2019

AVIS AU PUBLIC

PETR DES HAUTES TERRES D'OC

Approbation du Schéma de cohérence territoriale des Hautes Terres d'Oc

Par délibération du **24 juin 2019**, le Comité Syndical a décidé d'approuver le SCoT des Hautes Terres d'Oc

L'affichage de cette délibération sera effectué en date du 27 juin et pour une durée d'un mois, au siège du PETR des Hautes Terres d'Oc, au siège des communautés de communes Sidobre -Vals et Plateaux et Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc et dans les mairies des communes concernées par le SCoT.

Le dossier de SCoT approuvé est tenu à la disposition du public au siège du PETR des Hautes Terres d'Oc (Hôtel de ville - 81260 Brassac) aux jours et heures d'ouverture.

Le Gérant

Marc DUBOIS

Consultation sur www.legales-online.fr; www.actulegales.fr: loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Occitane de Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.